



Acte de propriété non mise a jour

Par **sandra45**, le **04/05/2015** à **12:14**

bonjour,

j'ai 40 ans et je désire rachete la part de maison hérité par mes parent a ma sœur mais:

-mon père est mort lorsque j'avais 12 ans et ma soeur10

la succession a été faite sans que le notaire est fait les changement de noms sur l'acte

-ma mère est morte 8 ans plus tard avec un enfant d'un concubinage et l'acte de propriété n'a toujours pas ete notifié a nos noms.

est-ce normal?

combien va me couté cet acte?

mon frere as-t-il droit a une part?